

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 09353

Numéro SIREN : 401 600 218

Nom ou dénomination : SPHERE

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2019 sous le numéro de dépôt 1311



20190013112018

DATE DEPOT : 09/01/2019

N° DE DEPOT : 1311

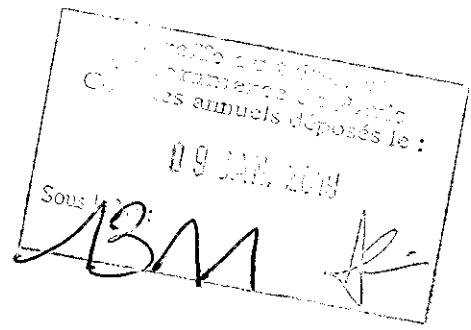
N° GESTION : 1995B09353

N° SIREN : 401600218

DENOMINATION : SPHERE

ADRESSE : Tour de L Horloge 4 pl Louis Armand 75603 Paris Cedex 12

MILLESIME : 2018



SPHERE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 916 000 euros

**Siège social : Tour de l'horloge 4, place Louis Armand,
75603 PARIS CEDEX 12
401 600 218 RCS PARIS**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 1 201 850,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 201 850,79 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 997 077,19 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 1 201 850,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 201 850,79 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 997 077,19 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Noël COMTE

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SJRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8

Néant *

Exercice N clos le, 30/06/2018

		Bal ¹	Amortissements, provisions ²	Net ³
Capital souscrit non appelé	(I) AA			
Frais d'établissement *	AB		AC	
Frais de développement *	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 742	AG	5 742
Fonds commercial (I)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	1 839	AU	1 839
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU	5 746 242	CV	336 884
Créances rattachées à des participations	BB	6 019 308	BC	6 019 308
Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières*	BH	2 073 397	BI	2 073 397
TOTAL (II)	BJ	13 846 530	BK	344 465
		13 502 064		
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 536	BW	4 536
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	319 137	BY	319 137
Autres créances (3)	BZ	118 458	CA	118 458
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	1 607 001	CE	1 607 001
Disponibilités	CF	182 592	CG	182 592
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 271	CI	2 271
TOTAL (III)	CJ	2 233 997	CK	2 233 997
Frais d'émission d'emprunt à étailler	CW			
Primes de remboursement des obligations	CM			
Ecarts de conversion actif*	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 080 528	IA	344 465
Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Classe de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2002

Cogni Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SPHERE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		DA 5 916 000
CAPITAUX PROPRES		DB 2 615 797
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 916 000</u>)		DC)
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DD 591 600
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DE)
Réserve légale (3)		DF)
Réserves statutaires ou contractuelles		DG 4 795 226
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DH)
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DI 1 201 850
Report à nouveau		DJ)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DK 70 769
Subventions d'investissement		DL 15 191 244
Provisions réglementées *		TOTAL (I)
Autres fonds propres		DM)
Produit des émissions de titres participatifs		DN)
Avances conditionnées		DO)
Provisions pour risques		DP)
Provisions pour charges		DQ)
DETTES (4)		DR)
Emprunts obligataires convertibles		DS)
Autres emprunts obligataires		DT)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 624
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>E1</u>)		DV 166 665
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 82 223
Dettes fiscales et sociales		DY 200 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ)
Autres dettes		EA 94 239
Compte régul.		EB)
Produits constatés d'avance (4)		EC 544 818
Ecart de conversion passif*		ED)
RENOVIS		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 15 736 062
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB)
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC) ID) IE)
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF)
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 383 782
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 1 624

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services *	FG	FH	FI	437 148
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	437 148
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	10 000
	Autres produits (1) (11)			FQ	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR	447 149
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	248 296
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	27 035
	Salaires et traitements*			FY	118 000
	Charges sociales (10)			FZ	142 596
	DOPATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*	GA	14 864
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)	GE	1
				GF	550 795
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(103 645)
	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	630 419
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	10 590
	Produits financiers de participations (5)			GJ	881 760
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	6 067
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	9 903
	Défenses positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
		Total des produits financiers (V)		GP	897 731
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 969
	Défenses négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
		Total des charges financières (VI)		GU	2 969
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	894 761
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 410 944

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 83) à du Code général de l'impôt sur les sociétés		Néant <input type="checkbox"/> *							
Désignation de l'entreprise <u>SAS SPHERE</u>									
Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								
	Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD 31 298						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			II F 31 298 II G 702 II H 32 001 II I (702) II J 208 391 II L 2 006 599 II M 804 748 II N 1 201 850						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)									
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									
Impôts sur les bénéfices * (X)									
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)									
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								
	(2) Dont <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>produits de locations immobilières</td> <td style="border-left: 1px solid black;">produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</td> </tr> <tr> <td>- Crédit-bail mobilier *</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Crédit-bail immobilier</td> <td></td> </tr> </table>			produits de locations immobilières	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	- Crédit-bail mobilier *		- Crédit-bail immobilier	
	produits de locations immobilières	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							
	- Crédit-bail mobilier *								
	- Crédit-bail immobilier								
	(3) Dont <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</td> <td style="border-left: 1px solid black;">Crédit-bail immobilier *</td> </tr> <tr> <td>- Crédit-bail mobilier</td> <td></td> </tr> </table>			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	Crédit-bail immobilier *	- Crédit-bail mobilier			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	Crédit-bail immobilier *							
	- Crédit-bail mobilier								
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								
(7) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)									
(8) Dont transferts de charges									
(9) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									
(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									
(12) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									
A6			A9						
Exercice N									
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			31 298						
Amortissements dérogatoires			702						
Produits des cessions d'éléments d'actif			31 298						
Exercice N									
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									
Charges antérieures			Produits antérieurs						
(9) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									
(10) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									
(11) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									
(12) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 15 736 063 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 201 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Linéaire 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a acquis 3 022 parts de la société SAS BERTHOLON; de ce fait elle détient 15.25 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 282 parts de la société SAS HANDIVOYAGE; de ce fait elle détient 0.994 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 80 parts de la société SCI BELLE ETOILE de ce fait elle détient 80 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 750 parts de la société BIO 2C; de ce fait elle détient 33.33 % du capital.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 742			5 742
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 742			5 742
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 920			118 920
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 839			1 839
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	120 759		118 920	1 839
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 164 895	2 034 788	434 132	11 765 551
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 398			2 073 398
Immobilisations financières	12 238 292	2 034 788	434 132	13 838 949
ACTIF IMMOBILISE	12 364 794	2 034 788	553 051	13 846 530

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 034 788	2 034 788
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 034 788	2 034 788
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		118 920		
Scissions				
Mises hors service			434 132	553 051
Diminutions de l'exercice		118 920	434 132	553 051

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINT EUPHEMIE	380 000	123 567	100,00	123 567
SCI BEL AIR 01600 SAINT EUPHEMIE	45 735	34 829	100,00	55 171
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINT EUPHEMIE	150 000	234 458	100,00	176 441
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	1 233 866	100,00	260 918
SCI JOUETS LYON 01600 SAINT EUPHEMIE	222 000	1 094 867	100,00	346 431
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	-10 591	100,00	-10 591
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINT EUPHEMIE	1 524	155 428	100,00	155 428
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT EUPHEMIE	40 000	218 616	100,00	49 904
SAS COGEMO 01600 SAINT EUPHEMIE	280 000	289 880	100,00	111 322
SARL VILLAGE ENTREPRISES SAONE PIERRES 0160	15 800	5 495	65,82	6 174
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 533 564	100,00	271 556
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINT EUPHEMIE	100 000	109 571	100,00	57 106
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 000	1 000	80,00	
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINT EUPHE	200 000	792 238	100,00	103 039
SCI BELLES VUES 01600 SAINT EUPHEMIE	10 000	200 416	100,00	200 416
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINT EUPHEMIE	2 000	95 451	100,00	95 451
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	273 323	15,25	-108 672
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	3 862	10,00	3 862
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	22 500	33,33	
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	7 974	17,00	4 647

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 205 391	5 205 391	5 796 054	3 005 593	810 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	122 598	122 598	181 982		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangé					

La SCI BELLE ETOILE et la SARL BIO 2C ont leur 1er bilan en 2018

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742			5 742
Immobilisations incorporelles	5 742			5 742
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	72 756			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 839			
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	74 595	14 865	87 621	1 839
ACTIF IMMOBILISE	80 337	14 865	87 621	7 582

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 532 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 019 309		6 019 309
Prêts			
Autres	2 073 398		2 073 398
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	319 138	319 138	
Autres	118 459	118 459	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 272	2 272	
Total	8 532 574	439 868	8 092 706
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/craances participation	41 274
Clients fact a etablit	22 195
Interets courus à recevoir	469
Total	63 937

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	70 067	703		70 769
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	70 067	703		70 769
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		703		

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 544 818 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 624	1 624		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (2 772	2 772		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 224	82 224		
Dettes fiscales et sociales	200 065	200 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	258 134	97 099	161 036	
Produits constatés d'avance				
Total	544 818	383 783	161 036	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 505			
(**) Dont envers les associés	163 894			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 161 036 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	47 038
Agios courus a payer	1 624
Int courus/comptes d associes	2 859
Personnel c.a.p	54 000
Org sociaux c.a.p	25 621
Etat, charges a payer	12 475
Clients avoir a etablir	23 666
Charges a payer	50 000
Total	217 283

Notes sur le bilan*Autres informations**Comptes de régularisation***Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	100		
Assurance	1 619		
Cotisation	553		
Total	2 272		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2018
Mandat social	437 149
TOTAL	437 149

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantage en Nature	10 000	
TOTAL	10 000	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	31 299	
Amortissements dérogatoires	703	
Produits des cessions d'éléments d'actif		31 299
TOTAL	32 002	31 299

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLES VUES : Caution solidaire Prêt CM	470 400
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt CIC	150 000
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC	1 175 000
Avals et cautions	3 005 593
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 005 593
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 830 593
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpfe courant Village Saone avec clause de retour à meilleure fortune du 24/09/14	10 000
Autres engagements reçus	10 000
Total	10 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	10 000
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrit pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2017 le passif social du groupe s'élève à 285 398 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2017.

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Sandrine BOUSQUET
Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPHERE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation et la réconciliation des comptes réciproques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu

ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 16 novembre 2018
AUDIT EURHALP
Sandrine BOUJSQUET
Le commissaire aux comptes délégué

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N° clos le, 30/06/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILIÉ* IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
IMMobilisations corporelles IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)		2 073 397
		BJ	13 846 530
		BK	344 465
			13 502 064
ACTIF CIRCULANT Stocks*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)		2 271
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CJ	CK
	Primes de remboursement des obligations (V)	CW	
Ecarts de conversion actif*		CM	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN	
Renvois : (I) Dont droit au bail ; (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CO	1A
		CP	344 465
			(3) Part à plus d'un an CR
Classe de réserve de propriété ;* Immobilisations :		Stocks :	Créances :

Crest Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUDIT BUREAU DE
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCO LYON B 410 793 236

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Téléchargeable au site article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS SPHERE	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 916 000)	DA	5 916 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 615 797
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	591 600
	Réerves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réerves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 795 226
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 201 850
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	70 769
		TOTAL (I)	15 191 244
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 624
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	166 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 223
	Dettes fiscales et sociales	DY	200 064
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	94 239
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC
	Ecarts de conversion passif*	ED	544 818
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	383 782
		EH	1 624

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services *	FG	437 148	FH	437 148
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	437 148	FK	437 148
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	10 000
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (i)			FR	447 149
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	248 296
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	27 035
	Salaires et traitements*			FY	118 000
	Charges sociales (10)			FZ	142 596
	DÉPENSES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	14 864
			- dotations aux provisions*	GB	
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	550 795
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(103 645)
	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	630 419
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	10 590
	Produits financiers de participations (5)			GJ	881 760
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	6 067
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	9 903
	Défenses positives de change			CN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	897 731
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 969
	Défenses négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	2 969
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	894 761
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 410 944

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tél. 04 78 76 22 30
FCS LYON B 410 793 236

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMpte de résultat de l'exercice (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NON-TRANSLATED

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 15 736 063 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 201 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Linéaire 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

7 Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

AUDIT RUPHIALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a acquis 3 022 parts de la société SAS BERTHOLON; de ce fait elle détient 15,25 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 282 parts de la société SAS HANDIVOYAGE; de ce fait elle détient 0,994 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 80 parts de la société SCI BELLE ETOILE de ce fait elle détient 80 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 750 parts de la société BIO 2C; de ce fait elle détient 33,33 % du capital.

AGENCE D'EDIMBURGH

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tél. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742			5 742
Immobilisations incorporelles	5 742			5 742
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	118 920			118 920
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 839			1 839
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	120 759			118 920
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 164 895	2 034 788	434 132	11 765 551
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 398			2 073 398
Immobilisations financières	12 238 292	2 034 788	434 132	13 838 949
ACTIF IMMOBILISE	12 364 794	2 034 788	553 051	13 846 530

GRUYER D'ATMEL P
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tél. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 034 788	2 034 788
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 034 788	2 034 788
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		118 920		
Scissions			434 132	553 051
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		118 920	434 132	553 051

ACOREGE S.A.P.
22 rue Antoine Lumière 69009 LYON
Tel. 04 78 78 22 80
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINT-EUPHEMIE	380 000	123 567	100,00	123 567
SCI BEL AIR 01600 SAINT-EUPHEMIE	45 735	34 829	100,00	55 171
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINT-EUPHEMIE	150 000	234 458	100,00	176 441
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	1 233 866	100,00	260 918
SCI JOUETS LYON 01600 SAINT-EUPHEMIE	222 000	1 094 867	100,00	346 431
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	-10 591	100,00	-10 591
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 524	155 428	100,00	155 428
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT-EUPHEMIE	40 000	218 616	100,00	49 904
SAS COGEMO 01600 SAINT-EUPHEMIE	280 000	289 880	100,00	111 322
SARL VILLAGE ENTREPRISES SAONE PIERRES 0160	15 800	5 495	65,82	6 174
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 533 564	100,00	271 556
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINT-EUPHEMIE	100 000	109 571	100,00	57 106
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 000	1 000	80,00	
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINT-EUPHEMIE	200 000	792 238	100,00	103 039
SCI BELLES VUES 01600 SAINT-EUPHEMIE	10 000	200 416	100,00	200 416
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINT-EUPHEMIE	2 000	95 451	100,00	95 451
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POUP	138 712	273 323	15,25	-108 672
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIUS SUR SAONE	1 000	3 862	10,00	3 862
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	22 500	33,33	
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	7 974	17,00	4 647

POINT FINANCIAL
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tél. 04 78 78 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 205 391	5 205 391	5 796 054	3 005 593	810 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	122 598	122 598	181 982		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

La SCI BELLE ETOILE et la SARL BIO 2C ont leur 1er bilan en 2018

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742			5 742
Immobilisations incorporelles	5 742			5 742
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	72 756	14 865	87 621	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 839			1 839
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	74 595	14 865	87 621	1 839
ACTIF IMMOBILISE	80 337	14 865	87 621	7 582

AUDIT EUR'HALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 532 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 019 309		6 019 309
Prêts			
Autres	2 073 398		2 073 398
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	319 138	319 138	
Autres	118 459	118 459	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 272	2 272	
Total	8 532 574	439 868	8 092 706
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	41 274
Clients fact a etablir	22 195
Interets courus a recevoir	469
Total	63 937

AVOCAT FERRAIL
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tél. (04) 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	70 067	703		70 769
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	70 067	703		70 769
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		703		

ALIMENT FRANÇAIS
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 73 73 22 30
RCS LYON B 410 793 236



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 544 818 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 624	1 624		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (2 772	2 772		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 224	82 224		
Dettes fiscales et sociales	200 065	200 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	258 134	97 099	161 036	
Produits constatés d'avance				
Total	544 818	383 783	161 036	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 505			
(**) Dont envers les associés	163 894			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 161 036 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non pervenues	47 038
Agios courus à payer	1 624
Int courus/comptes d'associés	2 859
Personnel c.a.p	54 000
Org sociaux c.a.p	25 621
Etat, charges à payer	12 475
Clients avoir à établir	23 666
Charges à payer	50 000
Total	217 283

SPHERE EXPERTISE
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCs LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	100		
Assurance	1 619		
Cotisation	553		
Total	2 272		

AUDIT FINANCIER
22 rue Antoine Lumière 69003 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2018
Mandat social	437 149
TOTAL	437 149

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantage en Nature	10 000	
TOTAL	10 000	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	31 299	
Amortissements dérogatoires	703	
Produits des cessions d'éléments d'actif		31 299
TOTAL	32 002	31 299

ABINET D'AVOCATS
22 rue Antoine Lumière 69003 LYON
Tel. 04 78 78 22 30
RCS LYON B 410 793 233

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLES VUES : Caution solidaire Prêt CM	470 400
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt CIC	150 000
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC	1 175 000
Avals et cautions	3 005 593
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 005 593
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 830 593
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ACOREGE
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpté courant Village Saône avec clause de retour à meilleure fortune du 24/09/14	10 000
Autres engagements reçus	10 000
Total	10 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	10 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrite pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2017 le passif social du groupe s'élève à 285 398 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2017.

AMBIENTALP
22 rue Antoine Lumière 69009 LYON
tel. 04 78 76 22 30
fax LYON 6 410 793 236